



54° CONSEIL DIRECTEUR

67° SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 28 septembre au 2 octobre 2015

CD54.R14 Original : anglais

RÉSOLUTION

CD54.R14

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE L'OPS POUR 2016-2017

LE 54^e CONSEIL DIRECTEUR,

Exprimant sa satisfaction pour les services rendus par l'actuel Commissaire aux Comptes, M. Ramón Álvarez de Miranda García, titulaire des fonctions de Président de la Cour des comptes d'Espagne, et constatant la disposition de celui-ci à continuer d'assumer les fonctions de Commissaire aux Comptes de l'Organisation panaméricaine de la Santé,

DECIDE:

- 1. De nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes de l'Organisation panaméricaine de la Santé pour la période biennale 2016-2017, titulaire des fonctions de Président de la Cour des comptes d'Espagne, et de lui demander de mener les audits financiers pertinents conformément, aux termes de l'article XIV du Règlement financier de l'OPS, étant entendu que, le cas échéant, il pourra désigner un représentant pour agir en son absence.
- 2. De prier la Directrice d'adresser une note verbale aux États Membres, aux États participants et aux Membres associés, conformément aux procédures établies, demandant que des candidats de renommée internationale au poste de Commissaire aux comptes soient soumis pour être examinés par les Organes directeurs en vue de nommer le Commissaire aux comptes de l'OPS pour les périodes biennales 2018-2019 et 2020-2021.

(Huitième réunion, le 1^{er} octobre 2015)